

**Pour le réemploi de l'ensemble de nos collègues non-titulaires en CDD
sur des contrats d'un an :**

Assemblées générales dans nos établissements le 1^{er} septembre !

Nouveau RASSEMBLEMENT JEUDI 2 SEPTEMBRE A 14H30

devant le rectorat de Créteil

2630 collègues contractuel-les enseignant-e-s, CPE, Psy-EN en CDD avaient reçu début juillet une lettre en recommandé signée de la directrice des ressources humaines de l'académie de Créteil leur signifiant qu' « *en raison du nombre d'agents titulaires affectés à la rentrée scolaire prochaine, je ne suis malheureusement pas en mesure, à ce jour, de vous proposer un renouvellement de contrat* ».

6 juillet, 27 août : à deux reprises, nos organisations syndicales ont appelé à des rassemblements pour exiger le réemploi de tous les collègues sur des contrats d'un an. A deux reprises, le rectorat a refusé de recevoir une délégation porteuse de ces revendications.

Et pourtant, des centaines et des centaines de collègues non titulaires n'ont aujourd'hui aucune proposition de contrat ! Ce 27 août, ces collègues étaient nombreux présent-e-s, en mathématiques, en anglais, en Sciences physiques, en Lettres modernes ou dans d'autres disciplines à ne pas comprendre pourquoi après 4 ans, 5 ans voire à quelques jours d'une possible CDI-sation, elles et ils ne pouvaient pas continuer à enseigner !

Nos organisations syndicales ne le répéteront jamais assez, les besoins sont là, ils sont criants : les élèves ont besoin de création de postes, ils ont besoin de professeurs, ils ont besoin que la rentrée s'organise dans des classes à effectifs réduits, ils ont besoin que les remplacements soient faits sans perdre comme l'an dernier des semaines ou des mois de cours !

Au lieu de cela, le ministre a annoncé dans la Presse un nouveau protocole « sanitaire » allégé qui aggrave la déréglementation dans les établissements scolaires. Aucune mesure réellement efficace n'est prise (création de classes pour alléger les effectifs, création de postes, purificateurs d'air...). Il maintient au contraire les suppressions des postes, notamment dans les collèges et lycées, alourdit les effectifs dans les classes, n'annonce aucun moyen particulier pour le remplacement, et pousse la provocation sur notre académie jusqu'à virer des collègues contractuel-les en poste parfois depuis des années pour placer des contractuel-les recruté-e-s par l'officine privée « le choix de l'école » !

Nos organisations syndicales n'acceptent pas ce plan de licenciement.

Elles appellent les collègues à se réunir dès le jour de la pré-rentrée en assemblée générale pour prendre position, pour exiger la création des classes, des dédoublements nécessaires à l'allègement des effectifs et le réemploi immédiat des collègues avec lequel-les ils ont travaillé l'an dernier sur des contrats d'un an.

Elles appellent les collègues à un nouveau rassemblement jeudi 2 septembre à 14h30 au rectorat de Créteil pour faire converger ces revendications : le rectorat doit recevoir une délégation, il doit répondre positivement à nos exigences !

Une nouvelle demande d'audience intersyndicale a été déposée auprès du Recteur à cette occasion.